

# HORIZON

## PROPERTIES

### REVENTE

### NOS MANDATS

#### 1. A QUEL PROPRIÉTAIRE S'ADRESSE CE SERVICE

- Au propriétaire qui souhaite vendre son unité sans avoir à mandater et à piloter lui-même au quotidien plusieurs agences immobilières (mandat « Exclusif »)

#### 2. OBJECTIF DU MANDAT ET DU SERVICE

- Assurer la distribution de votre unité à la revente via notre réseau d'agences immobilières partenaires
- Optimiser le montant et le délais de vente en capitalisant sur les meilleurs agents immobiliers de l'île

#### Vous pouvez sélectionner l'un de nos deux mandats:

##### A/ MANDAT EXCLUSIF

###### NOTRE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Développement du matériel audiovisuel permettant la valorisation et la distribution du bien (à minima photoshooting semi-professionnel)
- Partage du mandat à une sélection d'agences partenaires spécifiques et animation commerciale régulière
- Gestion des clefs, organisation et présence lors de toutes les visites réalisées avec nos agents partenaires
- Bilan mensuel des activités et actions marketing réalisées
- Pilotage du process de vente auprès du client acquéreur et des tiers impliqués : notaire et EDB notamment

##### B/ MANDAT NON-EXCLUSIF

###### NOTRE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

- Développement du matériel audiovisuel permettant la valorisation et la distribution du bien
- Partage du mandat à une sélection d'agences partenaires spécifiques et animation commerciale régulière
- Organisation des visites de votre unité aux agents partenaires
- Pilotage du process de vente auprès du client acquéreur et des tiers impliqués : notaire et EDB notamment
- Supervision et réalisation de la procédure de livraison des clés à l'acquéreur

---

**HORIZON Properties**, Geoffroy Road, Bambous, Mauritius

@ : [owners@horizon.mu](mailto:owners@horizon.mu)

BRN C15134875 VAT 27394812



# HORIZON PROPERTIES

- Supervision et réalisation de la procédure de livraison des clés à l'acquéreur

>> **HONORAIRES FORFAITAIRES** (en cas de transaction)  
: 2% du prix de vente + TVA

## TERMES & CONDITIONS

- Le mandat exclusif est donné pour une durée limitée définie, il se transforme ensuite en mandat simple non-exclusif.
- La fin de la mission d'HORIZON Properties est actée à la signature du contrat de vente chez le notaire
- Une commission d'agent équivalente à 2% de la valeur de la transaction + TVA est due à HORIZON en cas de transaction quelqu'en soit l'origine

>> **HONORAIRES FORFAITAIRES** (en cas de transaction) : 2% du prix de vente + TVA

## TERMES & CONDITIONS

- Le mandat non-exclusif est donné pour une durée limitée définie, le propriétaire tiendra informé HORIZON Properties si une transaction est réalisée avec une autre agence pour son unité.
- La fin de la mission d'HORIZON Properties est actée à la signature du contrat de vente chez le notaire
- Une commission d'agent équivalente à 2% de la valeur de la transaction + TVA est due à HORIZON Properties en cas de transaction réalisée via HORIZON Properties et son réseau d'agences partenaires

## 3. VOTRE CHOIX

VALEUR RECHERCHÉE	PRIX MINIMUM ACCEPTÉ	DURÉE DE VALIDITÉ DU MANDAT	TYPE DE MANDAT CHOISI
			Exclusif Non-Exclusif

DATE	NOM & PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE	RÉSIDENCE & N° UNITÉ	SIGNATURE

## 4. DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- Copie de Carte d'Identité ou Passeport
- Détails Compte Bancaire (RIB or IBAN)

---

**HORIZON Properties**, Geoffroy Road, Bambous, Mauritius

@ : [owners@horizon.mu](mailto:owners@horizon.mu)

BRN C15134875 VAT 27394812

